

Séance du Conseil Municipal du 05 mars 2019

Date de la convocation : 25/02/2019

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 14

Absente excusée : Marie-Noëlle BURGAUD

Secrétaire de séance : Céline BOCQUET

Convention cadre pour l'intervention du service communautaire de commande publique

Le service communautaire de Commande Publique est ponctuellement sollicité par des communes du territoire pour un appui juridique sur des consultations et procédures. En effet, les communes ne disposent pas toujours, sur le plan administratif, du temps et des moyens humains pour des procédures qui deviennent de plus en plus complexes. Ce soutien juridique permet donc de sécuriser les approches communales en mutualisant l'expertise développée au sein de la Communauté.

Afin d'organiser ces interventions, Vendée Grand Littoral propose de formaliser cet appui technique au travers d'une convention de mise à disposition avec les communes le souhaitant.

Les prestations pouvant être réalisées par le service Commande Publique sont :

- Assistance pour l'élaboration du cahier des charges (sachant que la définition du besoin reste du ressort des communes concernées)
- Aide à la conception ou au contrôle du Dossier de Consultation des Entreprises
- Réalisation et suivi de l'échéancier du marché
- Conseil et assistance pour les opérations de publicité et mise en concurrence (y compris par voie dématérialisée)
- Assistance à l'analyse des offres, à la négociation et à la rédaction du rapport d'analyse et à la clôture de la procédure
- Assistance pour le contrôle, l'exécution et l'achèvement du marché (ordres de service, reconductions, sous-traitance, avenants)
- Accompagnement pour une montée en compétences des agents communaux
- Veille juridique : soutien juridique concernant l'application de la réglementation et l'utilisation des différentes procédures prévues par les dispositions légales

Les interventions seraient facturées par la Communauté de Communes sur la base d'un coût horaire, aujourd'hui évalué en coût réel à : 35 € TTC / heure de travail.

La durée de la convention est d'une année, reconductible par période d'une année par décision tacite de la Communauté de Communes et de la commune, dans la limite de deux reconductions soit trois années. A l'issue, un bilan de la mutualisation sera réalisé.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable.

Syndicat Intercommunal Education Enfance Jeunesse (SIEEJ) - Renouvellement des conventions tripartites de partenariat

Les communes de Saint Vincent sur Jard et de Jard sur Mer se sont associées en 2005 au sein du Syndicat Intercommunal Education Enfance Jeunesse, le SIEEJ, qui a lui-même construit une structure d'accueil en 2008 : l'Espace Enfance Jeunesse.

Le SIEEJ s'est ensuite engagé à soutenir financièrement l'association « les 4 saisons », qui a pour objectif de proposer un accueil de loisirs et des activités extra scolaires.

Le SIEEJ est signataire d'un contrat enfance jeunesse (CEJ) avec la Caisse d'Allocations Familiales. Au sein de l'espace enfance Jeunesse, sont accueillis et peuvent bénéficier des temps éducatifs proposés, les enfants originaires des communes autres que les communes membres du SIEEJ.

Pour cela, des conventions ont été signées entre le SIEEJ et quatre communes alentours (Avrillé, Le Bernard, Longeville/Mer et St Hilaire la Forêt) afin de définir les modalités du partenariat entre l'association, les communes et le SIEEJ. Ces conventions de partenariat, conclues en 2015 pour une durée maximale de 4 ans, sont arrivées à échéance le 31/12/2018.

Le SIEEJ souhaite rééquilibrer le calcul des participations communales, afin d'avoir plus d'équité.

Répartition de 100% des charges de fonctionnement entre les 6 communes, en fonction de la population DGF pour 50%, et du nombre de demi-journées de l'année N-1 pour 50%.

Afin de tenir compte du fort impact budgétaire des modifications de la répartition des subventions, le SIEEJ propose d'appliquer à la demande des communes, un lissage des augmentations sur deux années (2019 et 2020)..

Répartition actuelle : 6 587,40 €

2019 à titre dérogatoire : 14 336,52 €

2020 à titre dérogatoire : 18 211,08 €

2021 et suivantes : 22 085,64 €

Le conseil municipal, décide de valider la répartition budgétaire comme indiqué ci-dessus.

Rénovation d'un commerce et de deux appartements, Avenant n° 1 – Lot n° 5 – Maçonnerie

Le conseil municipal a déterminé le choix des entreprises par délibération du 28/01/2019.

L'entreprise BOUSSAIS a été retenue pour le lot n° 5, maçonnerie pour un montant HT de 3 520 €, soit 4 224 € TTC.

Des travaux supplémentaires doivent être engagés pour un montant HT de 490 €, consistant à l'ouverture d'une fenêtre, avec remplacement des linteaux et l'évacuation des déblais.

Le nouveau montant du marché s'élève à la somme de 4 010 € HT, soit 4 812 € TTC.

Le conseil municipal, accepte l'avenant n° 1.

Vente fonds de commerce bar « La Pitxuri »

Vente de l'intégralité du matériel en lot pour la somme de 5 000€ (bar, électroménager, ameublement) au futur exploitant du commerce. La licence IV sera comprise dans la location.

1^{ères} visites du commerce par les candidats à compter du jeudi 07 mars et jusqu'au 10 avril 2019.

Revalorisation des contrats des agents en CDI

Les 3 agents en contrats CDI vont voir leurs contrats réévalués afin de leur accorder une hausse de salaire.

Programme travaux 2019

Voirie : réfection des voies suivantes : Rue des Lilas / Rue du Terrier / Pont Vieux/ Bourg Chaussée / La Droillardière / Biard

Bâtiments : rénovation du logement locatif communal sis 3 Rue des Elinières/Cnstruction d'un muret pour le logement locatif communal situé 8 Rue Georges Clemenceau / Nettoyage des façades de la Mairie/Réfection du lavoir suite aux dégradations.

Ces travaux seront bien entendu réalisés en fonction des finances de la commune.

Questions diverses

Emploi administratif

Le contrat d'Elodie Suiveng arrive à échéance. Cette dernière souhaite poursuivre à St Hilaire. Le maire propose de la recruter sur un emploi à 35 h à partir de juillet 2019. Le conseil municipal émet un avis favorable.

Vente terrain à la famille Bernard

Le conseil municipal émet un avis favorable. La famille Bernard souhaite acheter une bande de terrain communal enclavée dans leurs parcelles.

Achat de matériel de projection

Prévoir au budget : l'acquisition d'un vidéoprojecteur pour la mairie et la bibliothèque ainsi qu'un nouvel ordinateur pour le service administratif.

Terrain pour entraînements pompiers

Le SDIS souhaite utiliser une parcelle privée afin que les pompiers du Département puissent l'aménager pour s'y entraîner afin de passer leur permis 4x4 (obligatoire pour intervenir sur le terrain). Ce terrain serait utilisé à cet effet 15 jours par an.

Le conseil municipal émet un avis favorable à ce projet.

Panneau numérique

La communauté de communes Vendée Grand Littoral propose à ses communes membres, l'installation d'un panneau numérique qui permettra de diffuser les informations communales et inter-communales. Une prise en charge de l'ordre de 75% est proposée par la communauté de communes.

Magazine Vendée Grand Littoral

Notre commune sera à l'honneur dans le prochain numéro du magazine Vendée Grand Littoral.

Don à la commune de St Hilaire (Aude), suite aux inondations

L'intégralité des dons de l'association des St Hilaire de France, s'élève à 5 550 €.

Les Amis du CAIRN

Lors de l'assemblée de dissolution de l'association, il a été décidé de faire don à la bibliothèque de matériel et de livres d'une valeur totale de 831,91 €. Ce don permettra un meilleur accueil aux enfants de l'école.